



#BRANCHÉ

SUR LES CITOYENS



OFFICE
DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL

BILAN ET PERSPECTIVES

L'OCPM

AU FIL DES ANS...



Au fil des ans, l'Office de consultation publique de Montréal a élargi son audience. Depuis 2002, les consultations ont été nombreuses, les projets se sont complexifiés et les rapports se sont déployés afin de répondre aux préoccupations exprimées par des milliers de citoyens de Montréal et d'éclairer la décision des élus.

Par cet exercice, nous avons voulu illustrer le lien qu'entretient notre organisation avec les Montréalais et la société civile pour les informer et leur permettre de prendre la parole sur les projets mis en consultation à l'Office, par le comité exécutif ou le conseil municipal de Montréal. C'est un lien qui s'est bâti grâce à une panoplie de moyens de communication, certains plus conventionnels, d'autres inscrits dans la mouvance du numérique et des médias sociaux.

Depuis le tout début des activités de l'Office en 2002, notre site Internet a permis aux citoyens d'obtenir toute l'information pertinente sur les consultations en cours. Ce site est devenu une référence en termes de consultations publiques à Montréal. On y trouve toute la documentation afférente aux consultations tenues par l'Office depuis 2002, soit plus de 110 dossiers auxquels s'ajoute un très grand nombre de documents d'urbanisme de la Ville de Montréal, certains remontant au premier plan d'urbanisme de 1992! Le site a reçu plus de 30 000 visiteurs en 2013.

Première entité de la Ville de Montréal à utiliser Facebook dès 2008, notre page rejoint maintenant plus de 4 800 citoyens, alors que 1 030 abonnés-relayeurs suivent aussi nos activités sur Twitter. Fait à noter, les jeunes (25-45 ans) y sont fortement représentés, beaucoup plus que dans nos activités en salle.



Tous les moyens de communication utilisés ont certainement contribué à faire augmenter le niveau de notoriété de l'Office, mais aussi le niveau de participation aux consultations publiques que nous organisons. En effet, comme vous le constaterez à la lecture de ce document, la moyenne d'opinions exprimées lors des consultations est en constante progression ces dernières années.

De plus en plus de Montréalais s'intéressent donc aux possibilités qu'offre l'OCPM pour prendre position sur des sujets et des projets d'importance au chapitre de la qualité de vie et du développement de notre ville. À l'occasion de notre dixième anniversaire en 2012, nous avons voulu vérifier jusqu'à quel point nous avons réussi à faire connaître l'institution par les Montréalais et quelle était perception qu'ils avaient de notre travail. Le sondage que nous avons effectué révèle qu'un Montréalais sur cinq connaît l'Office et que 80% de ceux qui nous connaissent apprécient notre travail. Ce sont des données qui nous encouragent.

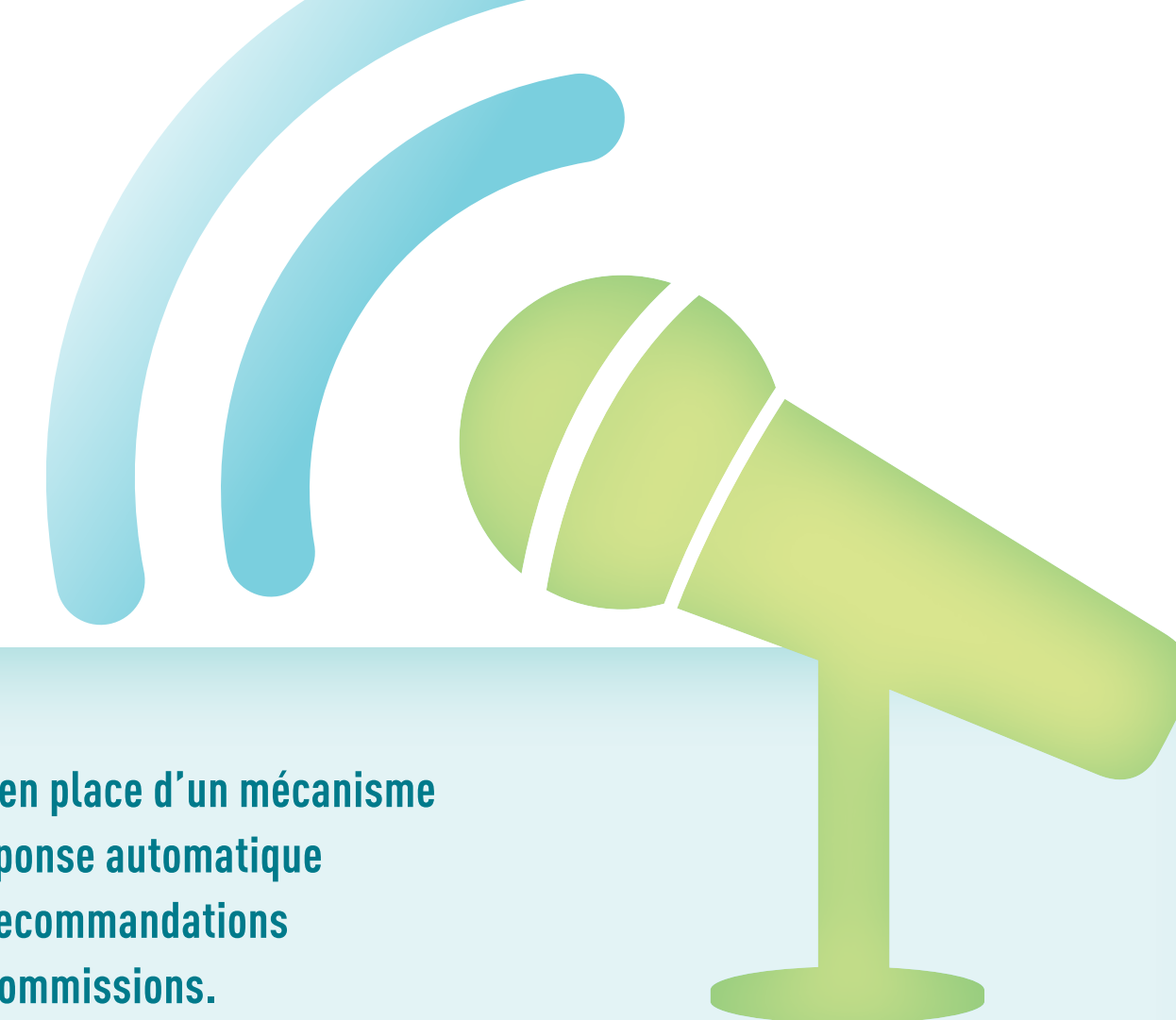
Cette petite publication illustre quantitativement une partie du bilan que nous pouvons faire au terme de 12 années d'activités. Ces résultats sont stimulants parce qu'ils permettent de croire que les Montréalais veulent participer à la vie municipale en profitant des occasions que leur offre la consultation publique, et que l'OCPM est un outil qu'ils apprécient. Nous en sommes très heureux et comptons maintenir nos efforts pour répondre aux attentes des élus et de nos concitoyens.

Bonne lecture !

La présidente
LOUISE ROY

LA CHARTE DE LA VILLE PRÉVOIT QUE L'OFFICE DOIT RENDRE COMPTE UNE FOIS L'AN AU CONSEIL MUNICIPAL ET, QU'À CETTE OCCASION, IL PEUT FAIRE TOUTE RECOMMANDATION. AU FIL DES ANS, DE NOMBREUSES SUGGESTIONS ONT ÉTÉ FAITES. EN VOICI QUELQUES UNES...

RECOMMANDATIONS DE L'OFFICE FAITES DANS LE CADRE DE SES RAPPORTS ANNUELS



RECOMMANDATION

Pouvoir d'intervention sur toute modification au schéma d'aménagement de l'agglomération et au Plan d'urbanisme et formalisation des cas où le recours à l'Office est obligatoire. (2004, 2005, 2012)

Rendre obligatoire la présence de l'OCPM pour les consultations touchant plusieurs arrondissements et pour les ensembles emblématiques ou stratégiques comme le Vieux-Montréal. (2004, 2005, 2007, 2008)

Prévoir des consultations en deux temps : d'une part, un exercice d'amont pour permettre au promoteur et aux citoyens d'exposer leurs préoccupations et leurs contraintes et d'identifier les enjeux, d'autre part, une consultation plus en aval qui permette de discuter d'un projet suffisamment développé pour que l'on puisse en soupeser les avantages et inconvénients. (2007, 2008, 2009, 2010)

Mise en place d'un mécanisme de réponse automatique aux recommandations des commissions. (2008, 2009)

COMMUNICATION

En 2002 et 2004, l'OCPM consultait sur toutes les modifications au Plan. La Charte de la Ville a été modifiée fin 2003 pour lever cette obligation. Une autre modification à la Charte, en juin 2008, rétablira partiellement un recours automatique à l'Office répondant en partie à cette recommandation.

Sans qu'il y ait d'obligation, la pratique fait en sorte que cette recommandation a été retenue. Ce fut le cas pour le Plan directeur du Vieux-Montréal, par exemple, ou pour la planification des abords du campus Outremont de l'Université de Montréal.

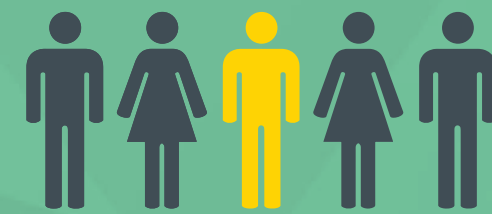
Cette façon de faire a été retenue et plusieurs des consultations des dernières années se sont faites en deux temps, lorsqu'il s'agissait de planification de secteurs importants de la ville ou de requalification. On pense à Griffintown, par exemple.

Il s'agit d'une demande récurrente des participants aux consultations. Nos recommandations ont donné lieu à une réflexion par la Ville d'un mécanisme formel qui n'a cependant jamais été implanté. Des réponses complètes aux recommandations sont parfois rendues publiques, mais ce n'est pas une règle générale.

L'OFFICE EST PERÇU
PAR LA POPULATION COMME ÉTANT

UTILE
CRÉDIBLE
IMPARTIAL*

1 MONTRÉALAIS SUR 5



CONNAÎT L'EXISTENCE DE L'OCPM*

35%
DES MÉMOIRES
PROVIENNENT DE CITOYENS

93%
D'ENTRE EUX
ONT DÉPOSÉ
UNE SEULE FOIS

74% DES MONTRÉALAIS
QUI ONT UNE OPINION CROIENT QUE L'OCPM
est l'organisme le plus approprié pour remplir
la fonction de tiers **NEUTRE**
entre la population, les promoteurs
et la Ville de Montréal*

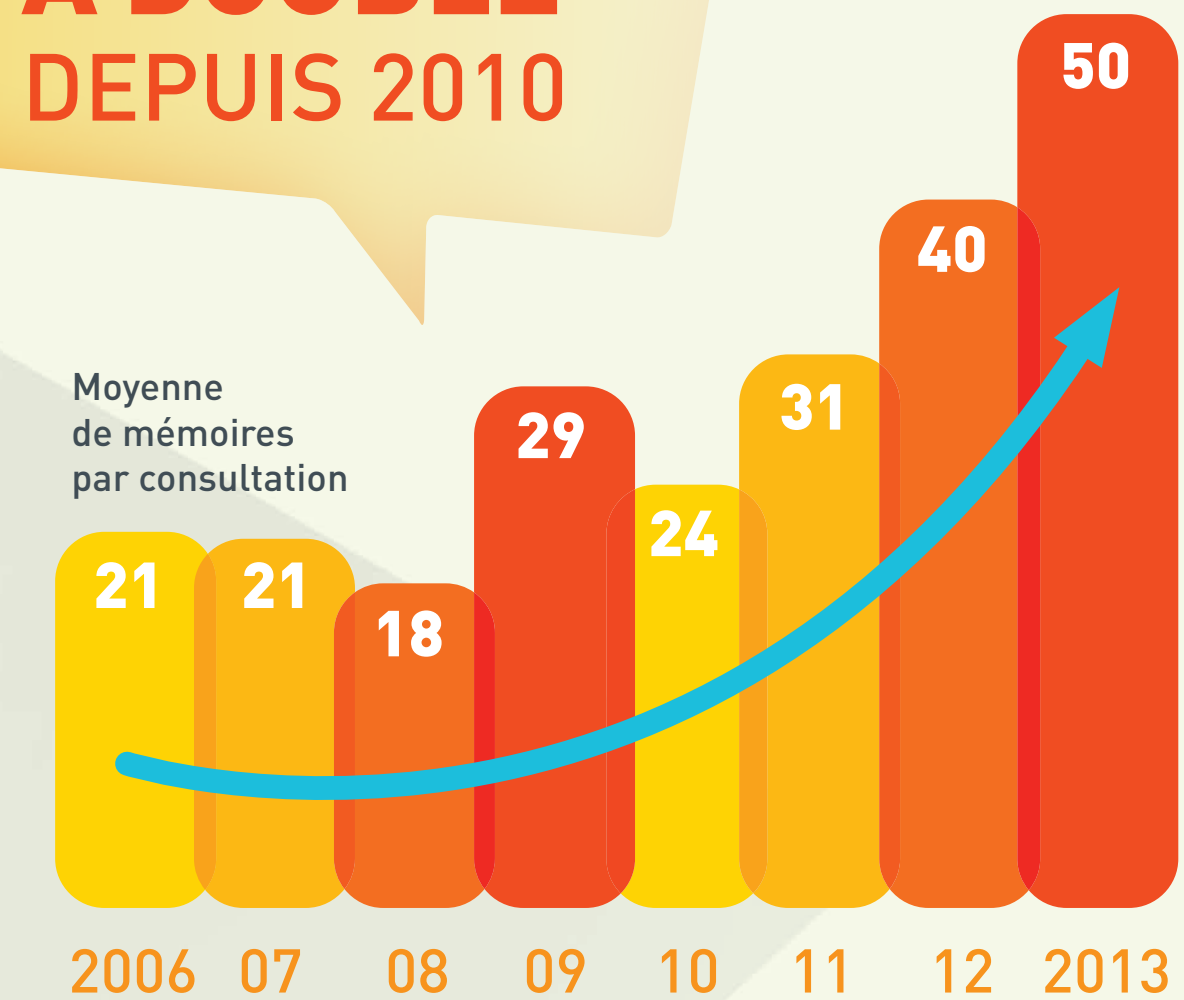
* Selon un sondage Léger Marketing de 2012

2 259
MÉMOIRES OU OPINIONS
PRÉSENTÉS DEVANT
LES COMMISSIONS EN 10 ANS

35 000
CITOYENS
AUX CONSULTATIONS
111
CONSULTATIONS
PUBLIQUES

LA MOYENNE
A DOUBLÉ
DEPUIS 2010

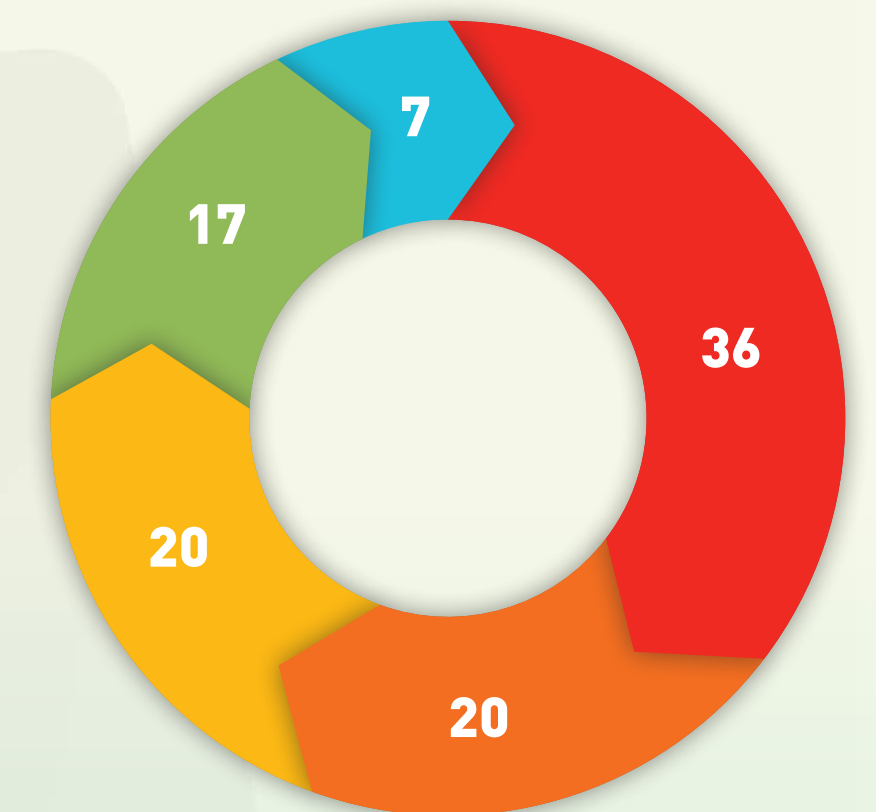
Moyenne
de mémoires
par consultation



UNE AUGMENTATION
DE **138%**
EN **8 ANS**

PROVENANCE
DES MÉMOIRES
ET OPINIONS

- 36% Citoyens
- 20% Experts
- 20% Groupes sociaux
- 17% Milieu économique
- 7% Milieu politique



ocpm.qc.ca

C'EST **30 000**
visiteurs uniques depuis 1 an

C'EST **11 000** documents PDF



WEBDIFFUSIONS
1 190
visionnements en 2013



Augmentation de plus de
500%
au cours de la dernière année



FACEBOOK
COMPTE MAINTENANT PLUS DE
4 800 citoyens
70% ont moins de 45 ans
Dont 50% sont des femmes

La chaîne

You Tube **83 VIDÉOS**
AYANT GÉNÉRÉ PRÈS DE
17 000 visionnements
de l'Office présente aujourd'hui

RELATIONS INTERNATIONALES DE L'OCPM





OFFICE
DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL

Cours Mont-Royal
1550, rue Metcalfe
Bureau 1414
Montréal (Québec)
H3A 1X6

Téléphone: 514 872-3568
Télécopieur: 514 872-2556
info@ocpm.qc.ca

ocpm.qc.ca